

Paris, le 2 avril 2014

Monsieur C. DELACOURT
IUEM
Place Nicolas Copernic
29280 PLOUZANE



Cher collègue,

La CS SIC a évalué votre demande de reconnaissance et labélisation d'un Service National d'Observation dédié au littoral et au trait de côte.

Nous avons le plaisir de vous informer que, suite à l'avis favorable de la CS SIC, le CNRS-INSU reconnaît officiellement ce nouveau Service National d'Observation sous le nom de DyLTC. Il viendra en élargissement du SO actuel DYC.

Nous vous rappelons que la charte des SNO implique que chaque service se dote d'un coordinateur et d'un conseil de gestion constitué à minima d'un représentant de chaque OSU impliqué dans la conduite du Service. Nous souhaitons que vous assuriez la coordination du service jusqu'à la création du comité de gestion et que ce dernier nous fasse la proposition officielle d'un coordinateur national.

Un budget vous sera notifié sous peu, via votre UMR, pour le soutien 2014 de ce SNO. Vous noterez que ce budget sera constitué de deux dotations : l'une pour les besoins de votre service, l'autre dédiée à l'instrument LIDAR de Caen dont nous considérons qu'il est fondamentalement associé à votre SNO. Les deux enveloppes sont éventuellement fongibles, mais j'attire votre attention sur le fait que cela devra être accompagné d'une négociation préalable entre le responsable de cet instrument, Franck Levoy, et vous-même ou le futur coordinateur du SNO.

Nous vous remercions de votre implication au service de la communauté.

Très cordialement

Nicolas ARNAUD
en charge du domaine SIC

Michel DIAMENT
Directeur par intérim
du CNRS-INSU

CC :

F. DELAY, Président de la CS SIC

G. BERGAMETTI, animateur de la CS-SO-SIC